

AR PREFECTURE

016-200054047-20191219-2019_12_19_04-DE
Reçu le 21/12/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 décembre 2019



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

